

Une charte pour la Fédération

Dans le cadre d'un processus participatif, SuisseOsteo a élaboré une charte reflétant le positionnement et les valeurs de la Fédération en interne et en externe, notamment vis-à-vis des membres, des patient·es, des autorités, des milieux politiques et du secteur de la santé ainsi que des professionnels de la santé.

La charte vise à aider la Fédération à se positionner et à établir un profil clairement perceptible, à lui offrir une orientation et à créer une identité.

01

Membres

- Nous proposons à nos membres un programme de formation continue ambitieux et attrayant leur permettant de se perfectionner de manière régulière et de maintenir leurs connaissances à jour.
- Nous nous engageons au niveau national en faveur de la reconnaissance et du renforcement de la profession d'ostéopathe.
- Nous représentons les intérêts de nos membres au niveau de la profession et de la politique professionnelle.
- Au moyen d'un code déontologique professionnel, nous définissons des critères uniformes pour l'ensemble des ostéopathes, ce qui promeut leur collégialité au sein de la profession ainsi que leur relation de confiance avec les patient·es. ■

02

Patientes et patients

- Nos membres interrogent et examinent les patient·es de manière empathique et respectueuse, en utilisant les compétences médicales et ostéopathiques.
- Nos membres expliquent le diagnostic posé et la démarche thérapeutique proposée aux patient·es.
- Nos membres prennent suffisamment de temps et créent une atmosphère de confiance pour comprendre, évaluer et traiter les gênes et douleurs des patient·es par une approche holistique.
- Nos membres adaptent les traitements aux besoins spécifiques des patient·es et leur pratique est centrée sur la personne.
- Nos membres respectent la dignité de leurs patient·es et se mobilisent contre toute forme de discrimination.
- Nos membres aident les patient·es à adopter des comportements favorables pour la santé et leur donnent les moyens d'atteindre et de développer leur propre compétence en santé. ■

charte

03

Autorités, milieux politiques et système de santé

- En tant que Fédération, nous nous engageons en faveur d'un système de santé de premier ordre et attentif au coût auquel nous apportons une contribution centrale, également en matière de mesures de prévention.
- Envers les autorités et les milieux politiques, nous nous comportons de manière fiable, compétente, professionnelle et coopérative. Notre communication est active et caractérisée par l'ouverture et la transparence.
- Nous entretenons de bonnes relations avec les assureurs maladie, afin que les patient·es puissent bénéficier de la meilleure prise en charge possible des prestations requises en évitant des charges administratives inutiles.
- Nos membres sont des professionnel·les de la santé compétent·es avec une formation de niveau Master.
- Nos membres agissent en tant que prestataires de premier recours pour les patient·es et sont expert·es dans le diagnostic et le traitement des troubles fonctionnels. ■

04

Spécialistes du système de santé

- En tant que Fédération, nous travaillons activement en réseau avec les associations d'autres professions de la santé.
- Nos membres travaillent de manière interprofessionnelle et interdisciplinaire.
- Dans le cadre de la prise en charge intégrée, nos membres assument avec sérieux leurs responsabilités et leur rôle d'importance systémique en tant que prestataires de premier recours.
- Les ostéopathes reconnaissent leurs propres limites professionnelles et orientent les patient·es vers d'autres professionnel·les de santé compétent·es lorsque cela est indiqué. ■



SuisseOsteo

Fédération Suisse d'Ostéopathie
Schweizerischer Osteopathieverband
Federazione Svizzera di Osteopatia